



Les acquisitions de revues électroniques à l'instigation des usagers comme moyen de démanteler les bouquets de type « Big Deal »

Maureen Weicher
Electronic Resources Librarian
St. John's University Libraries
Queens, NY, USA

Tian Xiao Zhang
Serials Librarian
St. John's University Libraries
Queens, NY, USA

*Traduction :
Philippe Cantié
Bibliothèque nationale de France*

Meeting:

**164 — Access and innovation: delivering information to all —
Serials and Other Continuing Resources Section**

Résumé :

Un grand nombre de bibliothèques universitaires ont souscrit un accord de type « Big Deal » (ou bouquet de revues électroniques) auprès d'éditeurs dans l'espoir d'accroître de manière significative l'accès à des contenus moyennant une augmentation relativement modeste des niveaux de dépense antérieurs. En échange, ces bibliothèques ont souvent accepté des engagements pluriannuels prévoyant des hausses de prix annuelles. Les bibliothèques risquent de perdre la plus grande partie de leur collection si les seuils de dépense ne sont pas atteints. Avec la stagnation voire la contraction des budgets dans un contexte actuellement difficile, des craintes légitimes font redouter que ces contrats coûteux ne conduisent les bibliothèques à renoncer à des ressources utiles en échange d'une liste de titres ne présentant pour les usagers qu'un intérêt négligeable.

Nous rendons compte ici de l'expérience de notre bibliothèque qui a entrepris de démanteler le « Big Deal » d'un éditeur en combinant des abonnements individuels à des périodiques électroniques et l'acquisition d'articles à l'unité à l'instigation de l'utilisateur¹. Nous évoquerons les débuts de mise en œuvre d'un système de jetons d'accès pour l'achat à l'unité d'articles de Wiley-Blackwell. Sera-t-il possible à l'avenir d'offrir un niveau d'accès constant ou supérieur tout en réduisant les dépenses ? Comment les habitudes d'usage vont-

¹ Ndt : l'expression « Patron driven acquisition » (PDA), utilisée dans le texte de départ, désigne en anglais un modèle d'achat automatique à l'instigation ou sur sollicitation de l'utilisateur.

elles évoluer à partir du moment où les usagers pourront accéder à des titres (ou du moins à certaines années) qui étaient précédemment hors d'accès ? Nous effectuerons un premier retour d'expérience sur nos tentatives pour maîtriser les coûts en démantelant le « Big Deal » et rendre un meilleur service à notre communauté universitaire qui a besoin d'accéder à un large corpus de recherches pertinentes et récentes.

« Big Deal » : généralités

Le « Big Deal » continue à avoir des partisans dans le monde universitaire pour toute une série de raisons. Outre l'accroissement significatif des collections, il comporte d'autres avantages potentiels comme sa prédictibilité en vue de l'établissement du budget annuel et la rationalisation des processus qu'il permet. [Cleary 2009] Le « Big Deal » contribue à répondre aux attentes des étudiants et des enseignants qui visent un accès libre et immédiat à des contenus en ligne.

Certains bibliothécaires redoutent cependant que le démantèlement du « Big Deal » ne conduise à une hausse des tarifs relatifs aux abonnements individuels. De plus, il est peut-être culturellement inacceptable pour les bibliothèques de réduire leurs collections et de limiter potentiellement l'accès à des nouveaux champs disciplinaires.

Les tarifs sont manifestement le principal inconvénient du « Big Deal », en particulier pour les bibliothèques de taille petite ou moyenne, et celles qui disposent des budgets les plus modestes. Des contrats rigides entraînent une hausse continue des tarifs à un taux notablement supérieur à l'inflation, même lorsque les tendances à la récession entraînent une stagnation ou une contraction des budgets de bibliothèque. Il peut également être difficile pour les bibliothèques d'identifier ce qui figure au juste dans leur liste de titres étant donné que les titres font l'objet de ventes et de rachats entre éditeurs [Cleary 2009]. Ce qui occasionne des problèmes financiers pour les bibliothèques.

Lorsque des titres sont retirés du « Big Deal » et vendus à un autre éditeur (sans « Big deal »), la bibliothèque peut être contrainte, pour conserver l'accès à un titre important, de souscrire un abonnement individuel (alors que cela n'était pas nécessaire précédemment), ce qui génère pour elle une dépense supplémentaire. D'autre part, lorsqu'un éditeur (avec « Big Deal ») acquiert une revue à laquelle la bibliothèque était jadis abonnée, il se peut que le « Big Deal » exige de la bibliothèque qu'elle poursuive l'achat du titre ou maintienne le niveau de dépense en fonction du nouveau tarif. Par le passé, la vente de revues à des éditeurs commerciaux par des associations à but non lucratif s'est traduite par une multiplication de trois à dix fois de leur coût. Ces dernières années, ICOLC et ARL ont tous deux lancé un appel pour que les fournisseurs autorisent la renégociation des Big Deal à mi contrat. La plus grande partie du budget pour les publications en série étant affectée au « Big Deal », les bibliothécaires peuvent être soumis à des contraintes radicales en matière de sélection – ou suppression de contenus en ligne.

Acquisitions à l'instigation de l'utilisateur : généralités

Les acquisitions à l'instigation de l'utilisateur (aussi appelées pay-per-view ou PPV) en sont venues à apparaître comme une solution pour les bibliothécaires qui cherchent une alternative au « Big Deal ». Dans ce cadre, n'importe quel article de la collection proposée par l'éditeur

peut être acquis en utilisant des jetons d'accès à un article. Ces jetons peuvent faire l'objet d'un préachat par la bibliothèque, avec des rabais importants pour un achat en nombre. L'article ainsi acquis est d'ordinaire disponible pour une durée limitée (vingt-quatre heures). Au cours de cette période, il peut être visualisé par n'importe usager dépendant de l'institution. Après la fin de la période, l'article est retiré du lot des articles acquis. Un autre jeton est ensuite nécessaire pour visualiser une nouvelle fois le contenu en ligne. Il existe au moins deux modèles pour les acquisitions à l'instigation de l'utilisateur d'articles de périodiques électroniques. Dans le premier modèle, la bibliothèque ne s'abonne à aucun périodique électronique, et tous les articles sont acquis en fonction du besoin en utilisant des jetons d'accès. Dans le second modèle, le bibliothécaire sélectionne un corpus de périodiques électroniques fondamentaux et souscrit un abonnement qui prévoit un accès illimité à ces titres, complété par l'achat en fonction du besoin d'articles issus de périodiques électroniques hors abonnement. Ce système a reçu le nom de « titres fondamentaux et périphériques. » [Harwood et Prior 2008]. Une fois qu'un certain montant de dépense a été atteint pour l'acquisition d'articles issus d'un seul et même périodique, le contrat peut éventuellement la transformer en abonnement annuel (bien que des frais supplémentaires soient susceptibles de s'appliquer).

Certains des problèmes potentiels de l'acquisition à l'instigation de l'utilisateur d'articles de périodiques électroniques ont été bien identifiés : achat inutile de jetons pour des articles disponibles à partir d'autres sources ; acquisition à répétition du même article (comportant des frais distincts pour les versions PDF et HTML) ; contraintes supérieures en matière d'administration et de suivi en raison d'une « complexité et d'une granularité plus importantes. » [Harwood et Prior]. Un autre inconvénient potentiel réside dans l'imprédictibilité de l'acquisition à l'instigation de l'utilisateur d'articles de périodiques électroniques, avec la possibilité d'un dépassement des coûts du « Big Deal ». Malgré ces inquiétudes, certains sont parvenus à la conclusion que le PPV a entraîné des économies importantes. Les contraintes en matière d'administration et de suivi, certes différentes, ne sont guère problématiques. L'expérience de *Trinity University* (San Antonio, Texas) concernant le paiement à la consultation d'articles de Science Direct en est un exemple. [Chamberlain et MacAlpine 2008]. En l'occurrence, le corps enseignant fut très impliqué dès le départ et les étudiants n'eurent pas la possibilité d'utiliser les jetons à leur guise. Après avoir analysé le paiement d'articles de périodiques électroniques à la consultation dans six collèges et universités, Carr et Collins ont conclu que l'administration et la surveillance ne semblaient pas représenter un fardeau insupportable. Les tâches supplémentaires comprennent le suivi des usages pour vérifier qu'il reste un nombre suffisant de jetons, l'identification des périodiques faisant l'objet d'un fort taux de consultation pour passage à un abonnement, et (plus rarement) la prévention d'usages illicites. Le principal défi était de fournir un « accès à des contenus de manière simple et transparente sans porter atteinte à la capacité de la bibliothèque à remplir et à promouvoir sa mission fondamentale qui consiste à satisfaire les besoins informationnels de sa communauté d'utilisateurs grâce à un accès sans restriction. » [Collins et Carr 2009]

Implémentation

L'implémentation de l'acquisition à l'instigation de l'utilisateur d'articles de périodiques électroniques nécessite plusieurs décisions techniques qui affectent la manière dont on découvre les articles et dont on y accède. Une première décision concerne les points d'accès. Par exemple, il arrive que certaines bibliothèques fassent le choix de lister intégralement leur collection dans leur résolveur de liens (Serials Solutions, par exemple). Pour permettre la

distinction entre le paiement à la consultation et l'abonnement avec accès illimité, il arrive également que des bibliothèques insèrent dans le résolveur de liens une note publique du style « accès par jeton. » Si les titres ne figurent pas d'une manière ou d'une autre dans le résolveur de liens, il est possible que seuls les usagers se trouvant sur la plateforme du fournisseur soient avisés de leur disponibilité. En outre, certaines bibliothèques souhaitent parfois connaître les titres disponibles en paiement à la consultation grâce à des liens sur leur site ou ailleurs. [Carr et Collins 2009]

La décision la plus importante concerne peut-être les personnes autorisées à dépenser des jetons d'accès. *Article Select* de Wiley-Blackwell autorise par exemple trois options pour le contrôle d'accès. La moins restrictive permet à n'importe quel usager situé dans une tranche IP autorisée d'utiliser des jetons pour un accès direct à l'article. Il existe un niveau intermédiaire dans lequel l'authentification par adresse IP se combine obligatoirement à un identifiant et mot de passe valides pour Wiley Online. L'option la plus restrictive a pour nom « Contrôle SuperUsager » qui nécessite un identifiant et un mot de passe créés par l'institution pour un groupe défini d'utilisateurs autorisés (en règle générale, des bibliothécaires ou autres personnels de bibliothèques). Au niveau « SuperUsager », un message doit en principe s'afficher lorsqu'un usager tente d'accéder à l'article d'un périodique électronique auquel la bibliothèque n'est pas abonnée. Ce message invite l'utilisateur à contacter la bibliothèque pour l'achat de l'article (bien que cela se soit avéré problématique, comme nous le verrons plus tard).

Étude de cas

Au printemps 2011, le Département des collections et de la gestion de l'information des bibliothèques universitaires de St. John a décidé de tester l'acquisition à l'instigation de l'utilisateur d'articles de périodiques électroniques en utilisant la licence d'accès d'*Article Select* de Wiley-Blackwell. Avant 2011, notre contrat avec Wiley-Blackwell nous permettait l'accès à un grand nombre de titres à un tarif bénéficiant d'une importante remise à condition d'atteindre un certain seuil de dépense pour les abonnements individuels à des périodiques électroniques. Les titres en bonus étaient présélectionnés par l'éditeur. Ces conditions nous incitaient à dépenser davantage pour les abonnements individuels que nous ne l'aurions fait autrement, même si nous ne bénéficions pas d'un accès pérenne à ces titres (contrairement à ce qui était le cas pour les titres auxquels nous étions abonnés). En plus de Wiley-Blackwell, la bibliothèque avait des bouquets ou contrats de type « Big deal » avec ScienceDirect d'Elsevier, Sage, Taylor & Francis, l'Institut de Physique, la Société américaine de chimie, les Presses universitaires de Cambridge, Annual Reviews et Emerald ainsi qu'avec des archiveurs de revues comme JSTOR et Project Muse. Au total, ces contrats représentaient environ 70% du budget des publications en série.

Nous avons soigneusement analysé les statistiques d'usage pour tous les périodiques électroniques de Wiley-Blackwell en utilisant un tableur Excel pour noter ceux qui faisaient l'objet d'abonnements individuels et ceux qui étaient des titres en bonus. Après avoir renseigné pour chaque revue le tarif de l'abonnement annuel, nous avons réussi à calculer le coût par article téléchargé. Le calcul du coût par téléchargement comporte une limite : certains des titres étaient en effet disponibles à partir d'autres sources, en particulier *Academic Search Premier* d'EBSCO, même si ces sources étaient fréquemment sous un embargo d'au moins une année. Il était impossible de déterminer à partir des statistiques d'usage quels téléchargements concernaient des articles sous embargo. Pour l'essentiel, nous avons souscrit des abonnements individuels pour les titres dont le coût par utilisation était inférieur à un montant prédéterminé. La règle n'était pas cependant absolue : une revue très

consultée et très coûteuse peut en effet afficher un coût par consultation élevé. Mais, si la revue n'était pas disponible ailleurs et se révélait d'une importance cruciale pour le cursus, nous nous sentions dans l'obligation de prolonger l'abonnement, afin notamment de garantir un accès pérenne à ces titres.

Sur la base de ces critères, nous avons ainsi réduit nos abonnements en cours à 40 revues fondamentales (outre 39 titres que nous avons acquis au cours des années précédentes). En 2010, nous avons accès à 455 titres courants. En 2011, nous n'avions plus accès qu'à 9% des titres courants par rapport à l'année précédente. Le coût de nos abonnements n'a malheureusement pas diminué de manière aussi abrupte. Nous avons acquitté pour 40 titres seulement 36% du montant de l'année précédente (pour 455 titres), hors coût des jetons d'accès.

Nous avons décidé d'acquérir dans un premier temps un lot de 1000 jetons pour un coût de 15750 USD, soit 15,75 USD par article téléchargé. Les prix publiés sont compris entre 12,25 USD et 33,25 USD en fonction de la quantité acquise.

Notre première intention avait été de recourir à un accès assisté (que Wiley appelle *Contrôle Super usager*), par lequel les jetons ne seraient dépensés, au moins au départ, que par certains membres désignés du personnel de la bibliothèque. Nous espérions de la sorte empêcher les achats superflus d'articles disponibles ailleurs et minimiser les achats en doublon. L'accès assisté devait également empêcher la plupart des utilisations illicites. Nous étions conscients du risque que cette activité monopolise une part considérable du temps du personnel mais étions disposés à y consacrer les ressources nécessaires, du moins au cours des phases initiales de mise au point.

Nous comptions sur un mécanisme d'interception de tout usager qui tenterait d'accéder à un article hors abonnement pour l'inciter à se mettre en contact avec le *Super usager* désigné. Cependant le message par défaut émis par le système ne se distinguait en rien ou presque de celui que pouvaient voir précédemment les usagers qui tentaient d'accéder à des articles hors abonnement. Il n'existait aucune possibilité de différencier le message. Sans surprise, nous ne reçûmes aucune demande d'article (en dehors du prêt normal entre bibliothèques), probablement parce qu'il était impossible d'indiquer leur disponibilité.

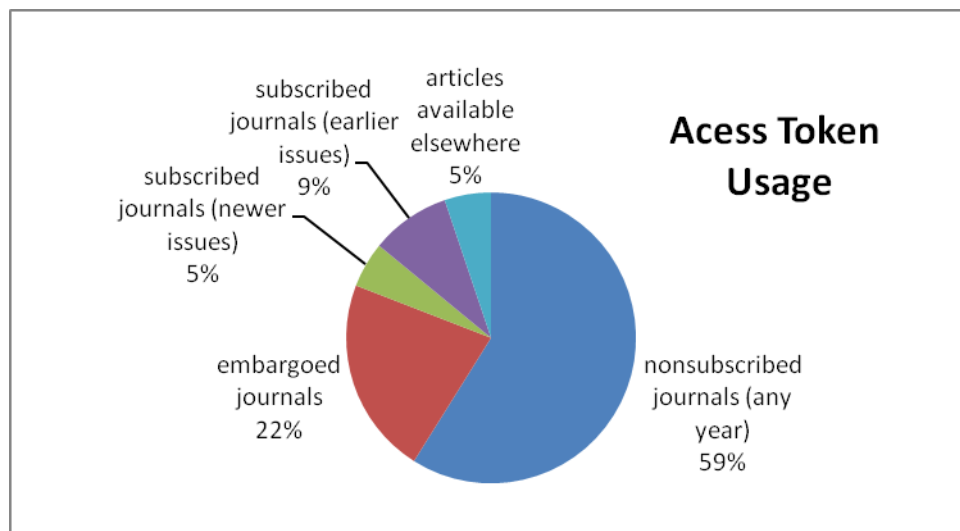
Vu que nous étions alors en avril, la période de plus forte activité pour nombre de bibliothèques universitaires, nous avons fait le choix de l'option la moins restrictive en permettant à quiconque au sein de la tranche IP de dépenser des jetons d'accès pour la consultation d'articles. Nous avons également procédé à la mise à jour de notre résolveur de lien, *Serials Solutions*, afin d'afficher tous les abonnements actifs au catalogue courant de Wiley-Blackwell (qui comportait 1930 titres) et au catalogue rétrospectif de Wiley-Blackwell (1375 titres). Hormis l'information du personnel de la bibliothèque, nous n'avons fait aucune autre espèce de publicité concernant la disponibilité de ces jetons. Nous préférons savoir quels articles seraient téléchargés en laissant les événements suivre leur cours normal.

Nous avons en outre réglé l'option « En un clic » de *Serials Solutions* de manière à diriger les usagers vers les articles en texte intégral d'autres fournisseurs chaque fois que possible. Ce réglage était destiné à décourager les dépenses inutiles en jetons. Son efficacité s'est cependant avérée limitée, en particulier une fois que l'usager se trouvait sur la plateforme *Wiley Online*. Après une semaine d'accès non assisté, nous avons demandé l'activation d'un message signalant qu'un jeton était sur le point d'être dépensé. Même si le message exigeait confirmation de la part de l'usager, il n'est guère certain que les usagers aient mesuré les

implications de l'usage de jetons d'accès. Rien ne démontre que ce message ait eu un quelconque effet sur le comportement de l'utilisateur.

En l'espace de 23 jours, la totalité des 1005 jetons furent utilisés pour des articles issus de 304 titres de revues. 592 de ces jetons furent utilisés pour des périodiques électroniques pour lesquels nous n'avons strictement aucune couverture. Sur les 413 jetons restants : 221 furent utilisés pour combler la période d'embargo principalement dans la base *Academic Search Premier* d'EBSCO ; 51 jetons le furent pour les années les plus récentes des revues Wiley-Blackwell dont nous avons acquis les archives mais pas les numéros récents ; 89 jetons furent utilisés pour des articles plus anciens lorsque nous avons accès aux années les plus récentes, mais pas aux archives ; 52 jetons - environ 5% du total – furent utilisés pour l'acquisition d'articles disponibles ailleurs, principalement dans la base *Academic Search Premier*. Moins de 10 jetons furent utilisés pour des achats répétés.

Fig. Utilisation des jetons d'accès



Fait le plus troublant, il apparaît que 291 jetons au moins (soit environ 29% du total) ont été utilisés pour des téléchargements systématiques. Nous nous sommes rendu compte que des téléchargements en chaîne de numéros de revues s'étaient produits à quelques instants d'intervalle, le plus souvent à des heures tardives. Les rapports d'usage ne faisaient pas état des adresses IP et nous n'avons pas encore réussi à remonter aux auteur(s) de ces téléchargements. Lors d'un cas antérieur de téléchargement d'articles de périodiques électroniques à la chaîne, l'éditeur (qui n'était pas Wiley-Blackwell) avait coupé l'accès au contenu. Lors de ce nouvel incident, l'éditeur n'a cependant pas semblé s'en préoccuper.

La surveillance du processus a de plus été entravée par le fait qu'il nous était impossible de voir les jetons activés au cours des 24 heures précédentes. Ce n'est qu'au début du mois de mai que nous avons pu voir l'ensemble des statistiques d'usage pour le mois d'avril.

Discussion

Diverses inquiétudes se sont exprimées quant aux effets du paiement à la consultation sur le comportement des usagers. On a craint de décourager ou de rationner l'usage des ressources en bibliothèque en introduisant des considérations financières dans le parcours de recherche.

[Kohl 2006] D'autres conséquences négatives sont possibles, que ce soit un usage immodéré ou peut-être même une « économie souterraine » de trafic de jetons. [Golderman et Connolly 2007).

La plupart des autres études de cas portant sur l'acquisition de revues électroniques à l'instigation de l'utilisateur ne semblent pas considérer les usages abusifs du système comme un problème majeur. Ce fut malheureusement le cas pour nous. Les choses se seraient mieux déroulées si nous avions été capables de mettre en œuvre un accès assisté efficace. Une autre solution aurait été d'activer le *Contrôle Super usager* et de distribuer des mots de passe, probablement aux enseignants mais notre première intention était de ne pas restreindre l'accès à certaines catégories d'utilisateurs.

On peut spéculer sur les motifs des téléchargements systématiques. L'explication la plus bienveillante est que le responsable profitait ainsi de l'occasion de stocker sa revue préférée par crainte d'en perdre l'accès (comme cela finit par être le cas). Au final le nombre d'articles téléchargés de deux revues aurait été plus que suffisant pour en payer les abonnements annuels. Malheureusement, la règle ne nous permettait pas de convertir automatiquement les revues électroniques abondamment consultées en abonnement (jusqu'à récemment, Wiley-Blackwell offrait cette possibilité).

Les statistiques d'usage nous permettront sans aucun doute d'avoir un meilleur aperçu des revues auxquelles nous devrions nous abonner à l'avenir. Nous espérons qu'elles nous permettront de nous abonner à un ensemble mieux adapté de revues de sorte que les jetons d'accès ne seront plus utilisés pour de larges portions d'une même revue. Dans l'idéal, les jetons devraient être utilisés pour des articles sous embargo, comme ce fut le cas pour beaucoup d'entre eux. Au bout d'un an, un grand nombre de ces articles sont en principe disponibles par le biais d'agrégateurs ou en accès ouvert ; l'absence d'accès pérenne fait donc moins problème. Autres utilisations pour les jetons d'accès, l'achat d'articles de revues rarement consultées, ou de revues qui, bien que faisant l'objet d'un usage modéré, sont très coûteuses. Il serait utile que les fournisseurs construisent une infrastructure plus robuste pour les jetons d'accès. Celle-ci impliquerait un mécanisme permettant d'intercepter les utilisateurs au moment où ils tentent d'accéder à un article qui pourrait être acheté à l'aide d'un jeton. Dans l'idéal, un formulaire serait fourni pour recueillir les données relatives à l'article et à l'utilisateur puis les transmettre à un agent désigné de la bibliothèque. Cette possibilité aiderait les bibliothèques à mettre véritablement en œuvre un accès assisté, si tel est leur souhait. Les rapports d'usage devraient fournir des informations complètes comprenant le titre de la revue, le nom de l'auteur, le titre de l'article, le DOI, l'heure de consultation, et l'adresse IP ou le mot de passe (si cela s'applique) de la personne à l'origine de la requête. Ces informations sont d'autant plus importantes pour minimiser le risque d'utilisations abusives dans les cas où la bibliothèque met en place un accès non assisté. Un autre dispositif utile serait de permettre à la bibliothèque de bloquer l'accès à certains titres, ou à certaines dates de couverture pour un titre particulier. Cela aurait pour effet d'éviter que des jetons d'accès soient utilisés pour des ressources disponibles par d'autres biais.

L'acquisition de revues électroniques à l'instigation des utilisateurs gagnerait à faire l'objet d'une plus grande sensibilisation auprès des enseignants et des étudiants. Les bibliothécaires enseignant la Maîtrise de l'information (*Information Literacy*) pourraient discuter dans leurs classes des bonnes pratiques en matière de recherche d'information comme par exemple le téléchargement d'articles à la première consultation afin de ne pas gaspiller de jetons inutilement ou d'éviter un scénario dans lequel il devient impossible d'accéder aux articles

après un certain laps de temps. La bibliothèque pourrait tirer profit d'une collaboration plus étroite avec le personnel enseignant pour s'assurer que nous sommes sur la même longueur d'ondes en ce qui concerne les revues que les enseignants considèrent comme fondamentales et celles qui peuvent faire l'objet d'achats d'articles. Des études sur le comportement des usagers nous aideraient à mieux comprendre pourquoi et comment les enseignants et les étudiants acquièrent et utilisent des articles de recherche.

Une question à laquelle nous avons dû faire face est le risque pour nous autres bibliothécaires d'abandonner notre rôle traditionnel de sélection et de préservation de l'information. Les acquisitions à l'instigation de l'utilisateur signifient que nos activités de sélection diminuent. Nous sommes appelés à ne plus fournir d'accès pérenne à un aussi grand nombre de revues que par le passé, même s'il faut garder à l'esprit que la plupart des « Big Deals » ne garantissent pas non plus un accès pérenne. Les bibliothécaires du futur en viendront-ils à regretter notre décision de « sacrifier l'accès sur le long terme à des économies de court terme ? » [Carr 2009-2010]. Ou, comme se le demande Carr, l'idée d'un accès pérenne sera-t-elle le vestige d'une époque de « rareté de l'information » ? Il nous est impossible de savoir si l'accès pérenne que nous payons actuellement sera pérenne dans l'absolu ou ne durera que jusqu'au prochain bouleversement technologique. Certaines revues deviennent disponibles gratuitement au bout de quelques années grâce à l'Accès ouvert. S'il devient nécessaire dans l'avenir d'acheter les archives de revues électroniques, on peut espérer que ce soit à un moindre coût, puisque typiquement l'information devient moins coûteuse avec le temps.

Conclusion

Vu le rythme d'inflation des revues, il n'est pas incongru d'imaginer un scénario dans lequel les revues absorberaient la quasi-totalité du budget des bibliothèques. Certains redoutent que les fournisseurs n'acceptent pas les acquisitions de revues électroniques à l'instigation de l'utilisateur dans la mesure où cela conduirait potentiellement à des contrats plus réduits. Dans notre cas, nous ne savons toujours pas avec certitude si les économies seraient substantielles. Nous avons cependant de bonnes raisons de croire qu'il y aura une utilisation considérablement plus forte d'articles de revues électroniques à un tarif égal ou moindre que celui de jadis. Il existe une demande croissante pour les livres électroniques, dont nous nous procurerons vraisemblablement un grand nombre auprès des mêmes éditeurs que ceux avec lesquels nous étions liés par un contrat « Big Deal ». En outre, l'acquisition d'articles de revues électroniques à l'instigation de l'utilisateur pourrait également être utilisée en lieu et place du Prêt entre bibliothèques, si les tarifs sont compétitifs. Si tel est le cas, il est possible que l'utilisateur et l'éditeur soient tous deux gagnants financièrement. Il se pourrait enfin que les petites bibliothèques ou celles qui, en raison de contraintes financières ne souscrivent jamais de contrats ou ne peuvent s'offrir des abonnements individuels génèrent de nouvelles sources de revenu pour les éditeurs.

Des études complémentaires sont nécessaires pour déterminer le montant des économies qui seraient réalisées en mettant en œuvre l'acquisition de revues électroniques à l'instigation de l'utilisateur, mais il semble manifeste qu'une augmentation des statistiques d'usage sera constatée dans tous les cas. Nous avons relevé un fait intéressant : alors que nous avons ajouté et retiré de Serials Solutions en cours du semestre tous les numéros anciens ou récents des titres de Wiley-Blackwell, un seul enseignant (même s'il est vrai que c'était en fin de semestre) a remarqué la suppression de l'accès à une revue particulière. Est-il possible que les usagers se soient quelque peu habitués à des scénarios où les articles de revue vont et viennent sans aucune forme d'explication ?

L'acquisition d'articles de revues semble gagner du terrain. Parmi les fournisseurs qui offrent le paiement à la consultation figurent, outre Wiley-Blackwell, ScienceDirect d'Elsevier, HighWire Press, IngentaConnect, et la British Library. [Golderman et Connolly 2007] Springer, Oxford University Press, MIT et Sage ont aussi des options de paiement à la consultation. L'acquisition de revues électroniques à l'instigation de l'utilisateur est pleine de promesses mais nécessite une infrastructure technique plus cohésive et robuste. Des formulaires et des messages d'interception personnalisables permettraient ainsi aux bibliothèques de proposer effectivement un accès assisté. Des rapports détaillés et disponibles en temps et en heure leur permettraient également de surveiller les usages, de prévenir les abus éventuels et de souscrire si nécessaire des abonnements supplémentaires. La possibilité de bloquer l'accès à certains titres permettrait de limiter les acquisitions d'articles disponibles par d'autres biais. Nous sommes également d'avis que la durée de consultation d'un article en *pay-per-view* devrait être supérieure à vingt-quatre heures. Nous avons rencontré en effet plusieurs cas d'achat répété du même article à quelques jours d'intervalle, vraisemblablement du fait d'une même personne, même si nous ne pouvons en avoir la certitude. Une durée de consultation en *pay-per-view* d'un semestre (ou au moins un mois) permettrait d'éviter la consommation inutile de jetons d'accès. En ce qui concerne les bibliothèques, il est nécessaire qu'elles soient proactives dans la formation à la Maîtrise de l'information, dans la communication auprès de l'ensemble des membres de la communauté universitaire et dans la compréhension des besoins et des comportements des utilisateurs. L'acquisition de revues électroniques à l'instigation de l'utilisateur requiert une analyse approfondie, un grand soin dans la préparation et au final un acte de foi procédant de la conviction qu'il n'existe pas de meilleur moyen de dépenser une part importante du budget de la bibliothèque pour répondre au mieux aux besoins des usagers.

Bibliographie

- Carr, P. L. (2009-10). Forcing the moment to its crisis: Thoughts on pay-per-view and the perpetual access ideal. *Against the Grain*, 21(6), 16-18(20).
- Chamberlain, C., & MacAlpine, B. (2008). Pay-per-view article access: A viable replacement for subscriptions? *Serials*, 21(1), 30-34.
- Cleary, C. (2009). Why the big deal continues to persist. *The Serials Librarian*, 57(4), 364-379.
- Collins, M., & Carr, P. (2009). Acquired articles through unmediated, userinitiated, pay-per-view transactions: An assessment of current practices. *Serials Review*, 35
- Golderman, G., & Connolly, B. (2007). Pay by the slice. *Library Journal*, 132, 18-26.
- Harwood, P., & Prior, A. (2008). Testing usage-based e-journal pricing. *Learned Publishing*, 21(2), 133-139(7).
- Kohl, D. F. (2006). Dr. Jekyll and Mr. Hyde. *The Journal of Academic*

Librarianship, 32(4), 347-348. doi:DOI: 10.1016/j.acalib.2006.04.005